

Territoire du
RUANDA - URUNDI
Gebied

Ruhengeri , le 9 mai 1953.-
den

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op nr

du 19
van

N° 1269 /Just.4/C.

..... ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

A Monsieur le Procureur du Roi

à

U S U M B U R A .-

Aff. RWAS IMITANA.-

Monsieur le Procureur,

Comme suite à votre lettre n° III5/D.4/C
en date du 2 mai 1953, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que la date de sortie réelle du nommé
RWAS IMITANA est le 5 mai 1953.-

LE GARDIEN DE PRISON,-

D. NEVEJANS.-



Territoire

du RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI

GEWEST

N°

N° 1115/D. 4/C.-

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden:
nummer en dagtekening.

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19.....
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

AFF.: RWASIMITANA.-

1313/Just 4a
7-5-53. le Nevejan

Usumbura, le 2 Mai 1953.-
de

MONSIEUR LE GARDIEN DE LA PRISON
DE ET A

R U H E N G E R I .-

Monsieur le Gardien de Prison,

Minutée par :
Geminuteerd door :
Copiée par :
Ageschreven door :
Collationnée par :
Gecollationneerd door :
Reçue le :
Ontvangen de :

Suite à l'ordonnance de libération
conditionnelle prise en faveur du nommé RWASIMITA-
NA (R.M.P. 1832/KIG. R.M.P.A. 354 - R.E. 5767/
Ruhengeri) en date du 22 Avril 1953 et dont
l'original vous a été envoyé par le Service du
Contentieux du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de
vous prier de me faire connaître la date de
sortie réelle du présumé.-

le prisonnier a été libéré le 5/5/53

LE PROCUREUR DU ROI,
P. LAMBOTTE.-

Sorti le 5 mai 1953.

